

Informations de base	
<p>2020/2909(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: la suppression de la Mongolie du tableau figurant au point I de l'annexe</p> <p>Complétant 2013/0025(COD)</p> <p>Subject</p> <p>7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux</p> <p>Zone géographique</p> <p>Mongolie</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2909(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Nature de la procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2013/0025(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	CJ12/9/04810